Nations Unies S/PV.5775



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 novembre 2007
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 5775e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le vendredi 2 novembre 2007, à 10h40

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

> « À sa 5775e séance, tenue à huis clos le 2 novembre 2007, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "Exposé du Président de la Cour internationale de Justice".
>
> Comme convenu lors de consultations préalables, le Président a invité la Présidente de la Cour internationale de Justice, la juge Rosalyn Higgins, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, à participer à l'examen de la question.
>
> Les membres du Conseil et la juge Higgins ont eu un échange de vues. »

07-57805 (F) 021107 021107